



# FORESTVILLE

PER SYLVAM - PAR NOS FORÊTS  
1, 2<sup>e</sup> Avenue, Forestville (Québec) G0T 1E0

## AVIS PUBLIC

### Avis de vente pour défaut de paiement des taxes municipales et scolaires

**AVIS PUBLIC** est, par les présentes, donné par la soussignée, Dominique Tremblay, en sa qualité de greffière-trésorière de la Ville de Forestville, que les immeubles ci-après désignés seront vendus à l'enchère publique, selon les dispositions de la *Loi sur les cités et villes*, au bureau du conseil sis au 1, 2<sup>e</sup> Avenue, Forestville, le 13 juin 2022 à 10 h 00, pour satisfaire aux taxes municipales et scolaires impayées, avec intérêts et frais encourus, à moins que ces taxes, intérêts et frais ne soient payés avant la vente (selon les sommes qui seront dues au moment du paiement).

Propriétaire au rôle et adresse de l'immeuble	Matricule et Lot <sup>1</sup>	Taxes dues (capital et intérêts au 13 juin 2022)
<b>Steeve Canuel</b> Route 138 Est	0902-18-5400 3 844 491 (route 138 Est)	2 302.61 \$
<b>Florent Bérubé</b> 401, rue Martel	<b>RETIRÉ</b> 0800-44-0205 3 497 674	9 360.14 \$
<b>Florent Bérubé</b> 99, rue Bellevue	<b>RETIRÉ</b> 0904-42-2135 3 498 509, 3 844 501, 3 844 502, 3 844 503	1 815.26 \$
<b>Daniel Desjardins et Linda Fortin</b> 294, 9 <sup>e</sup> Rue	0902-49-3482 3 498 467	4 405.37 \$
<b>Ébénisterie Claude et Christian</b> 437, rue Blouin	<b>RETIRÉ</b> 0800-01-1145 3 497 486	15 761.99 \$
<b>Julie Gauthier</b> 252, 9 <sup>e</sup> Rue	0902-46-7881 3 498 462	8 907.75 \$
<b>Dave Lepage</b> 71, rue Martel	0800-55-3078 3 497 778	25 964.49 \$
<b>Michel O'Gleman et Monia Dubois</b> 756, rue Paul-Baie	0703-93-5809 3 497 194	4 139.02 \$
<b>Station-Service Steeve Canuel</b> 12, route 138 Est	0801-72-4661 3 497 884	15 561.27 \$
<b>Succession Claude Gagnon</b> 47, rue Albert	0800-07-0912 4 497 823	3 365.15 \$
<b>Succession Danielle Talbot</b> 114, rue Verreault	0700-89-5618 3 497 112	12 833.43 \$
<b>Daniel Prince</b> 87, rue Vincent, (maison-mobile sur terrain loué de la Ville)	0700-51-6082 3 967 717	4 022.51 \$
<b>Pascal Savard et Alexandra Savard-Robinson</b> 7, chemin du Lac-à-la-Truite (chalet sur bail de villégiatures)	<b>RETIRÉ</b> 0408-61-9789SDC	4 917.83 \$
<b>Christian Tremblay et Nancy Gagnon</b> 302, 9 <sup>e</sup> Rue	<b>RETIRÉ</b> 0903-40-2438 3 498 470	9 518.05 \$

<sup>1</sup> Tous les lots décrits font partie du cadastre du Québec, circonscription foncière de Saguenay

\*Certains frais s'ajouteront à ce montant et ils seront annoncés au moment de la vente.

#### Conditions pour enchérir :

Personne physique : (pièce d'identité)

- Nom
- Date de naissance
- Adresse résidentielle complète et postale, s'il y a lieu
- Mandat ou procuration si elle représente une autre personne physique

Personne morale :

- Nom
- Forme juridique et loi constitutive
- Adresse complète et postale du siège social, s'il y a lieu

ET

Pour le représentant d'une personne morale : (pièce d'identité)

- Nom
- Qualité du représentant (mandataire)
- Copie de la pièce justificative l'autorisant à agir (ex : résolution, mandat, procuration ou autre)

#### Mode de paiement :

Paiement complet dès l'adjudication :

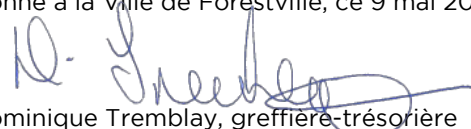
- Argent comptant
- Mandat poste, traite ou mandat bancaire ou chèque visé fait à l'ordre de la Ville de Forestville

Les immeubles acquis dans le cadre de la vente pour taxes sont assujettis à un droit de retrait pendant une période d'un (1) an suivant la date d'adjudication (art. 531 et suivants de la *LCV*).

**NOTE IMPORTANTE :** Pour éviter la vente de votre immeuble, un paiement complet (capital, intérêts et frais) doit être fait directement à la Ville de Forestville. Si vous faites le choix de procéder par paiement électronique, **il vous appartient**, d'une part, de vous informer auprès de la Ville du montant total dû (à la date du paiement) en capital, intérêts et frais **et, d'autre part**, d'en informer la Ville (en faisant clairement la preuve de votre paiement) pour que le processus puisse être interrompu.

Je certifie par la présente que la liste décrite ci-dessus constitue la liste officielle des ventes pour non-paiement de l'impôt foncier de la Ville de Forestville pour l'année 2022.

Donné à la Ville de Forestville, ce 9 mai 2022 (mise à jour du 31 mai 2022)

  
Dominique Tremblay, greffière-trésorière